

## SANTÉ

### PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 25 avril 2014 portant nomination et démission de professionnels de santé siégeant au sein des unions régionales des professionnels de santé compétentes pour les pédicures-podologues et modifiant l'arrêté du 5 novembre 2013 portant nomination et démission de professionnels de santé siégeant au sein des unions régionales des professionnels de santé compétentes pour les orthophonistes**

NOR : AFSS1430316A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.4031-2 et D.4031-16;

Vu l'arrêté du 4 mars 2013 portant nomination de professionnels de santé siégeant au sein des unions régionales des professionnels de santé compétentes pour les pédicures-podologues et les orthophonistes;

Vu l'arrêté du 5 novembre 2013 portant nomination et démission de professionnels de santé siégeant au sein des unions régionales des professionnels de santé compétentes pour les orthophonistes;

Vu les propositions de la Fédération nationale des podologues;

Vu les propositions de la Fédération nationale des orthophonistes,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommées membres de l'union régionale des professionnels de santé compétente pour les pédicures-podologues les personnes suivantes :

En région Rhône-Alpes : Émilie ROLLAND, en remplacement de Marie-Pierre BARANCOURT pour la durée du mandat restant à courir.

#### Article 2

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 5 novembre 2013 portant nomination et démission de professionnels de santé siégeant au sein des unions régionales des professionnels de santé compétentes pour les orthophonistes est ainsi modifié :

En région Nord - Pas-de-Calais, après les mots : « Émeline LESECQ-LAMBRE », sont ajoutés les mots : « en remplacement de Claudine HAMMELRATH, pour la durée du mandat restant à courir. ».

#### Article 3

Le directeur de la sécurité sociale et le directeur général de l'offre de soins sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 25 avril 2014.

Pour la ministre des affaires sociales  
et de la santé et par délégation :  
*Le directeur général de l'organisation des soins,*  
J. DEBEAUPUIS

Pour le directeur de la sécurité sociale :  
*Le chef de service,*  
*adjoint au directeur de la sécurité sociale,*  
F. GODINEAU